



**PLUS DE 1700
SITES LABELLISÉS**

Ce document recense les sites labellisés au 30 août 2006.

Par rapport au précédent supplément (bulletin N°14), certains sites n'y figurent plus... soit parce qu'ils ont souhaité ne plus adhérer à la charte, soit parce qu'ils sont momentanément dans l'impossibilité de recevoir des clients à besoins spécifiques.

Les sites imprimés en noir ont été labellisés depuis le dernier numéro (supplément au bulletin N°14) et ont signé la charte.

Directrice de la publication :
Annette Masson

Secrétariat : Emmanuelle Tulliez

Réalisation : Pierre Boudot-Lamotte

Photogravure et impression :

Concept IPC - Neuilly-sur-Marne

ISSN 1634 - 4596 - Dépôt légal juin 2002



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère des Transports
de l'Équipement, du Tourisme
et de la Mer



ministère délégué au Tourisme

Tourisme & Handicaps

SUPPLÉMENT AU BULLETIN DE LIAISON N°16 • SEPTEMBRE 2006

A ce jour, plus de 1700 sites touristiques ont reçu un avis favorable de la commission nationale du label.

L'attribution du label national «Tourisme & Handicap» implique la signature d'une charte d'engagement. Les prestataires figurant dans ce document ont signé cette charte.

Toutes les coordonnées de ces acteurs figurent sur le site :

www.franceguide.com

• Un label pourquoi ?

Le label national s'inscrit dans la démarche d'intégration des personnes handicapées en terme d'accueil et d'accessibilité, avec deux objectifs :

- Apporter une information fiable, descriptive, et objective de l'accessibilité des sites et équipements touristiques en tenant compte de tous les types de handicaps;
- Développer une offre touristique adaptée et intégrée à l'offre généraliste.

• Un label pour qui ?

Ce label est destiné à la clientèle à besoins spécifiques afin qu'elle bénéficie d'une information fiable sur l'accessibilité des lieux de vacances et de loisirs, pour les 4 types de handicap. L'offre devant couvrir tout le champ des prestations touristiques et en particulier les hébergements, les restaurants, les sites touristiques et les sites de loisirs.

Il doit permettre également d'engager les professionnels du tourisme dans une démarche d'accueil, d'accessibilité et d'information en direction de la clientèle handicapée.

• Un label comment ?

Les prestataires de services souhaitant recevoir la clientèle en situation de handicap doivent s'adresser à l'instance régionale de concertation et d'attribution du label «Tourisme et Handicap» mise en place par les délégués régionaux au tourisme.

Cette instance, composée de représentants des professionnels du tourisme et des associations de personnes handicapées, a pour mission la mise en place et l'attribution du label.

Dans un premier temps, le professionnel reçoit une grille d'auto-évaluation qui lui permet d'apprécier l'accessibilité de son équipement.

A partir de ce premier diagnostic, le professionnel peut s'engager :

- soit dans une démarche d'adaptation de son équipement avec, éventuellement, le soutien des services compétents et des associations spécialisées;
- soit dans la démarche de labellisation proprement dite.



La labellisation implique l'analyse de l'équipement par des évaluateurs représentant les professionnels du tourisme et les associations de personnes handicapées. Leur évaluation repose sur une grille détaillée établie à partir d'un référentiel national.

Au vu des conclusions, la commission nationale délivre le label «Tourisme et Handicap».

La labellisation peut être accordée pour 1, 2, 3 ou 4 handicaps. Les critères retenus dans ces cahiers des charges n'ont pas pour objectif de sélectionner les situations idéales mais d'identifier les équipements où les touristes handicapés peuvent utiliser les prestations à disposition, le plus en autonomie possible.

L'unité nationale du dispositif et le travail d'évolution des critères sont assurés par l'Association Tourisme et Handicaps.

• Un label évolutif

Un établissement touristique peut recevoir le label pour certains handicaps, puis, suite à des aménagements, il peut obtenir des pictogrammes supplémentaires. De même, des modifications au sein de la structure peuvent amener des retraits partiels de pictogrammes, ou de label.

• La labellisation en régions

Avec la liste des sites labellisés, ce document présente, pour chaque région, les coordinateurs locaux du label et les correspondants de l'association «Tourisme & Handicaps» qui sont à votre disposition pour toute information sur la labellisation.

Quelques chiffres

Ces statistiques ont été établies sur la base des 1700 équipements ayant reçu un avis favorable de la commission nationale d'attribution du label Tourisme & Handicap, au 30 août 2006.



67%



77%



40%



24%

181 sites touristiques ont reçu le label pour les 4 familles de handicaps, ce qui représente 11% des labellisés.

Retrouvez toutes les informations sur l'association
Tourisme & Handicaps et ses actions sur le site internet :

www.tourisme-handicaps.org

et les renseignements sur les sites touristiques labellisés
sur le site internet :

www.franceguide.com

Répartition des sites

EQUIPEMENTS %	
Hébergement	49
Musée - Artisanat	14
Restauration	10
Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative	4
Camping	4
Activités sportives ou de pleine nature	5
Château / Eglise / Monument	2
Ferme pédagogique / Parc animalier	2,5
Parc / Jardin / Forêt	2
Caves, gastronomie locale	1,5
Autres*	7

*Centre de congrès, salle de cinéma, de spectacle, médiathèque, train touristique, parc à thème, mine, plage...

BASSE-NORMANDIE

VOTRE CONTACT

**LABEL TOURISME ET HANDICAP
ET CORRESPONDANT ATH :**
Maud BARRÉ

Conseil régional de Basse Normandie
Abbaye aux Dames
Place Reine Mathilde - 14000 Caen
Tel. : 02 31 06 96 68 - Fax : 02 31 06 97 61
m.barre@crbn.fr

LES SITES

14 CALVADOS

- Chambre d'hôtes de Mme Chaperon - Grandcamp-Maisy
- Chambres d'hôtes Rosel
- Chambres d'hôtes de Mme Rivoallan - Formigny
- Ferme du Lavoir Formigny
- Gîte de Mme Desmarais Louvigny
- Gîte du Moulin Neuf Pont d'Ouilly

- Gîte rural de M. et Mme Ernout Cernay
- Gîte rural de Mme Gibon Canteloup
- Gîte rural de Mme Lamy Etreham
- Gîte rural de Mme Lelouvrier Landelles et Coupigny
- Hôtel des Loges Honfleur
- Meublé de M. Moreau Merville Franceville
- Meublé de M. Lelaidier Etreham
- Musée de Vieux-la-Romaine Vieux
- Musée mémorial de la bataille de Normandie - Bayeux
- Office du tourisme Thury-Harcourt
- Plaine "Altitude Loisirs" (Ecole de parapente) - St-Omer
- Restaurant-auberge "Le clos St-Julien" - St-Julien-sur-Calognes

50 MANCHE

- Art du Bois Remilly-sur-Lozon
- Fonderie de cloches Cornille Havard - Villedieu-les-Poêles
- Itinéraires Baie-Montois Bacilly
- Les Pépinières et Paysages d'Elle-Normandie - Villiers-Fossard
- Ludiver Tonneville
- Musée aquarium "Cité de la Mer" Cherbourg-Octeville
- Poney-club "La Belhommère" Saint-Gilles
- Ponton de pêche Hébécrevon
- Ponton de pêche Tessy-sur-Vire
- Restaurant "Petite Auberge" Saint-Lo
- Salon de Thé "Café et chocolat" Granville
- Village de vacances "Les Sables d'Or" - Gouville-sur-Mer

61 Pas de sites labellisés à ce jour dans ce département

HAUTE-NORMANDIE

VOTRE CONTACT

LABEL TOURISME ET HANDICAP

Madame MAILLARD-SOUDET

Coordination Handicap Normandie

26, rue Desseaux - 76100 Rouen

Tél. : 02 35 72 72 52 - Fax : 02 35 72 75 96

ccahhn@wanadoo.fr

LES SITES

27 EURE

Chambres et tables d'hôtes "La Ferme St-Nicolas" - St-Symphorien		
Gîte rural de Mme Dubus Lieurey		
Gîte rural "Le Vert Galant" Fatouville-Grestain		
Hôtel-restaurant "Le Normandie" Conches-en-Ouches		
Musée d'art américain Giverny		
Musée - Palais de la Miniature Les Barils		
Office du tourisme Evreux		
Restaurant Courtepaille Evreux		
Restaurant "Le Clos du Mas" Bourg-Achard		

76 SEINE MARITIME

Centre équestre - ferme péd. "Les Droops" - Touffreville-la-Cable			
Chambres d'hôtes Domaine de l'Orval - Thiergeville			
Chambres d'hôtes Fournier Expert - Canteleu			
Chambres d'hôtes "Les Jonquets" Saint-Jacques-sur-Darnetal			
Cinéma Saint-Valéry-en-Caux			
Club nautique havrais Le Havre			
Gîte de séjour "La Hêtraie" Ectot-L'Auber			
ESTRAN - Cité de la Mer Dieppe			
Gîte du Mauconduit Criquetot-le-Mauconduit			
Gîte et chambre d'hôtes "Le Clos St-Vincent" - Manneville-es-Plains			
Gîte N°9024 Saint-Aubin-sur-Mer			
Gîte rural "La Clairière" Saint-Léonard			
Gîte rural "Le Cabastère" Bourdainville			
Gîte rural "Les Ferrières" Saint-Léonard			

Hôtel du Casino Saint-Valéry-en-Caux			
Hôtel "Le Dormy House" Etrétat			
Hôtel "Le Manoir aux Vaches" Yvetot			
Musée André Malraux Le Havre			
Musée des Terres Neuvas Fécamp			
Musée ESTRAN - Cité de la Mer Dieppe			
Musée de musique mécanique & de machines parlantes - Mesnil Raoul			
Musée national de l'Education Rouen			
Office de tourisme Duclair			
Office de tourisme Forges-les-Eaux			
Parc animalier de la Forêt du Roumare - Val de la Haye			
Restaurant La Passerelle (Casino) Saint-Valéry-en-Caux			
Restaurant "Le Marco Polo" Le Tréport			
Restaurant "Le Relais des Trois Vikings" - Saint-Wandrille Rançon			
Village vacances "Le Pré Marin" Sotteville-sur-Mer			

BRETAGNE

VOTRE CONTACT

LABEL TOURISME ET HANDICAP ET CORRESPONDANT ATH :

Sophie ALLANO

FRPAT Bretagne

2, place Bisson - BP 24

56301 Pontivy Cedex

Tél. : 02 97 51 46 16

sophie.allano@wanadoo.fr

Pas de sites labellisés à ce jour